saintlo montréal - hébergement au mois

Entente de séjour

Voyageur :					
Adresse courriel :					
				_ Nombre de nuits :	
Réservation #:			Dépôt :		
Hébergement :		Chambre privée	Dortoir – 4 lits		
Liste de règlements non exhaustive :					
1.	Nous somme	s sommes une auberge non-fumeurs.			
2.	Les sacs de couchage sont interdits. La literie est fournie.				
3.	Il est interdit de consommer ou vendre de la drogue dans l'auberge et sur le terrain de l'auberge.				
4.	Seules les boissons alcoolisées achetées au bar de l'auberge sont permises dans l'établissement puisque nous avons un permis d'alcool.				
5.	La nourriture doit être entreposée dans la cuisine et non dans la chambre afin d'éviter les odeurs dérangeantes et les insectes.				
6.	respecter le s	On demande à nos voyageurs de faire attention au bruit sur les étages dès 23 h afin de especter le sommeil de tout le monde. Nous avons des pièces communes au sous-sol pour ermettre aux gens de se réunir après 23 h.			
7.		ge sera fait régulièrement dans la chambre et nous demandons votre coopération ciliter le travail de l'équipe d'entretien ménager.			
8.	Des frais sup	is supplémentaires d'entretien ménager pourraient être exigés en cas d'abus.			
9.		ules les personnes dûment inscrites à l'auberge peuvent y accéder. Pour des raisons de curité, les visites sont interdites.			
Le séjour (dépôt et paiement) n'est pas remboursable ni transférable. L'auberge se réserve le droit de mettre fin à la location de chambre/lit si elle juge que le voyageur ne respecte pas les règlements de l'auberge stipulés ou non ci-haut. Je comprends les termes ci-haut et accepte que le non-respect de ces conditions puisse entraîner une expulsion sans avertissement ou remboursement.					
Si	gnature :		Date :		

